



Vol dans un supermarché et peine/risque encouru

Par Visiteur

Bonjour hier pour la première fois j'ai volé quelque chose, c'était à Leclerc un produit à 16 euros. Le vigile m'a appelé et m'a emmené dans une pièce, il m'a demandé une pièce d'identité et fait signer une feuille, je n'ai même pas regardé ce qui avait écrit j'avais trop peur et honte. Avant de partir il m'a fait régler le produit. Qu'est-ce que je risque maintenant? merci

Par Visiteur

Bonjour Madame,

qu'est-ce que je risque maintenant?

En toute honnêteté rien du tout.

Vous avez payé le produit et le procureur ne va pas poursuivre une infraction aussi minime.

Je pense juste que le supermarché a enregistré les faits au cas où il y aurait une prochaine fois.

Cordialement